

Ville de Colmar
Concours d'idées pour l'aménagement de la Plaine Pasteur - Espace Nelson Mandela
10/11/2023

ILS MARCHÈRENT JUSQU'AU CENTRE DE LA CLAIRIÈRE

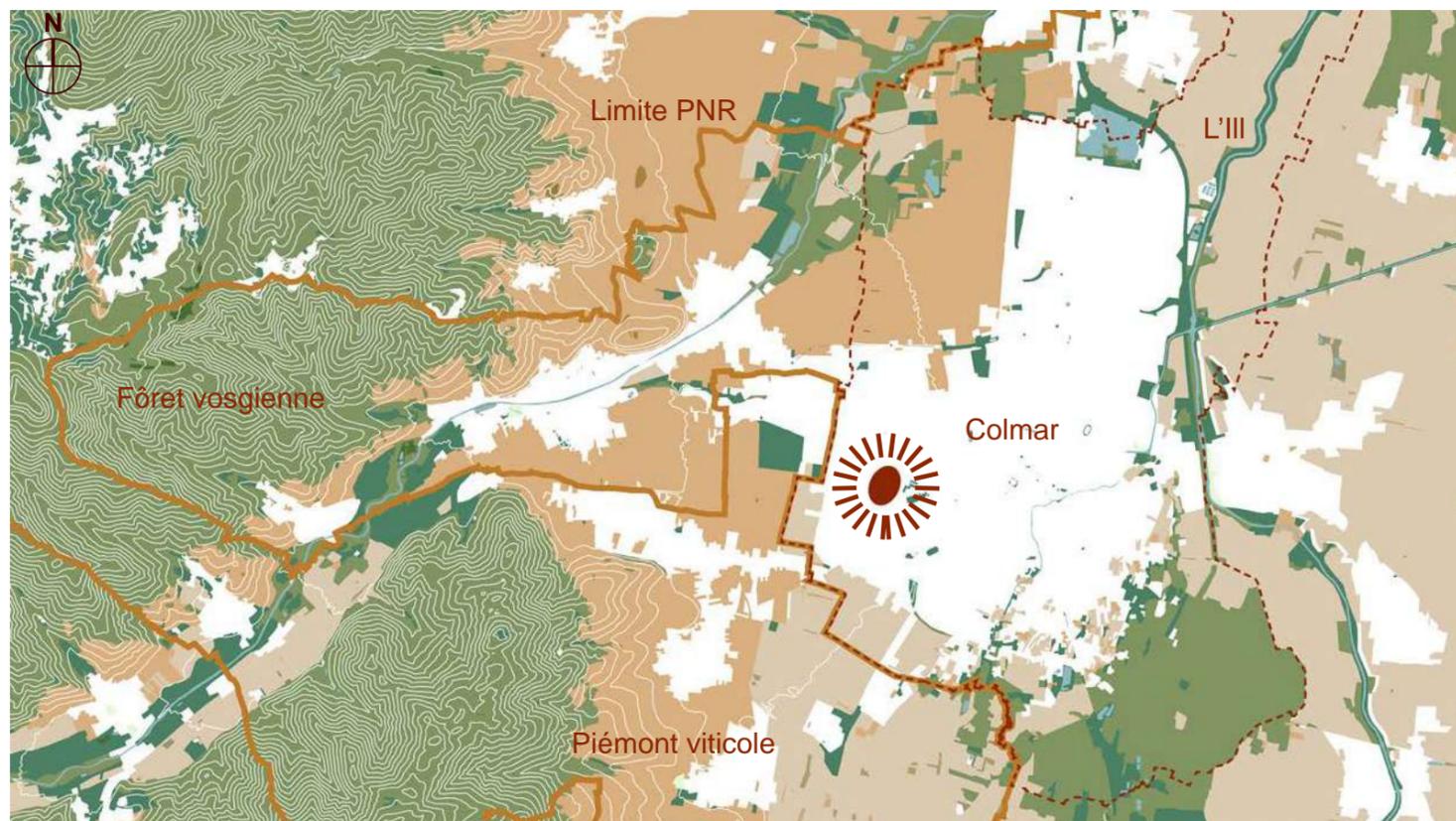


NOTICE EXPLICATIVE

1/ ANALYSE DU SITE, FONCTIONNEMENT URBAIN DU SECTEUR ÉLARGI



Vue depuis l'actuel terrain de baseball vers les piémonts forestiers du Massif des Vosges



Les grandes entités paysagères : en proximité directe avec les piémonts viticoles et le PNR des Ballons des Vosges

Au cœur d'un tissu périurbain hétéroclite, un espace tourné vers les piémonts

Colmar s'est développée le long des cours d'eau, entre les Vosges et les rieds du Rhin, dans un paysage constitué en partie de plaines agricoles.

La ville nous marque par l'image singulière et pittoresque de son centre-ville et des maisons à colombages qui bordent la Lauch. Mais elle s'est également largement étendue au XIX^e siècle autour de ce centre urbain dense et est aujourd'hui constituée d'une variété de morphologies urbaines et d'un tissu périurbain hétéroclite.

Le site d'étude se trouve dans le quartier fortement peuplé de l'Europe, à la frange ouest du centre ancien, et entouré de typologies variées : habitations ouvrières des années 1930 (cité-jardin des Vosges), logements collectifs construits dans les années 1960 et quartier pavillonnaire...

Le quartier de l'Europe est également marqué par la présence de grandes infrastructures et d'équipements structurants à l'échelle communale, pour la plupart adressés sur l'avenue de l'Europe, desservi par les lignes de bus du réseau de transports de l'agglomération transrhénane :

- Établissements de soins : Hôpital Pasteur, nouveau Pôle femme-mère- enfant...
- Équipements sportifs : patinoire, centre nautique, stade de l'Europe...
- Équipements éducatifs : lycée Camille See, collège Molière, centre de formation des Professions Paramédicales...
- Etablissement de cultes : grande Mosquée de Colmar, église Saint-Paul, église protestante Saint-Jean...
- Commerces : Centre Commercial Europe

À l'échelle locale, de très nombreux établissements scolaires (crèches, maternelles, élémentaires), une maison des adolescents, la salle de spectacle Europe et quelques polarités commerciales autour de la rue du Dr Schweitzer jalonnent le quartier.

La Plaine Pasteur / espace Mandela s'inscrit donc dans cette urbanité discontinuée avec en fond de scène la forêt vosgienne derrière le piémont viticole.

Les vues vers le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges sont l'un des atouts majeurs du site et font d'ailleurs de Colmar la porte d'entrée du PNR et du site le seuil de ce paysage emblématique.

PRÉCONISATIONS

- envisager un site à deux échelles : vers le quartier et vers la ville
- asseoir le statut de la Plaine comme seuil du grand paysage
- valoriser la complémentarité avec les équipements existants



un kiosque sans réelle destination



centre Thérapeutique de jour

Un espace ouvert refermé sur lui-même

Le site bénéficie de ce lien étroit avec le grand territoire et d'une ouverture exceptionnelle sur le ciel, grand espace de respiration.

Paradoxalement, l'ampleur de cet espace de 5 ha ne s'appréhende aujourd'hui que lorsqu'on se trouve en son centre et rien ne nous engage à nous y rendre.

Le site et son étendue ne sont pas suffisamment perceptibles depuis les abords en raison des limites opaques sur les rues adjacentes et du mitage de la parcelle dans ses angles:

- bâtiments (Mosquée, Centre Thérapeutique, Centre de formation, Hôpital...)
- nombreuses poches de stationnements parfois même sur dalle ou encaissées
- cages de frappeur du terrain de baseball

A cela s'ajoutent une multiplicité de clôtures, barrières et dispositifs anti-intrusion sur le pourtour du site qui rendent sa lecture confuse. Depuis l'espace public les parcours sont discontinus : décalage systématique des traversées piétonnes par rapport aux entrées, poches de stationnements à traverser, relief artificiel, mails plantés sous lesquels on ne circule pas mais que l'on longe...

Toutefois, une amorce de corridor écologique à travers un boisement d'essences locales variées (Charme, Érable champêtre...) sur la frange sud le long de l'avenue de Rome constitue un signal depuis l'extérieur et un atout qu'il semblerait opportun de valoriser. Les alignements d'arbres monospécifiques (Acer platanoides) existants sont de dimensions inadaptées à l'ampleur du site mais ils forment malgré tout une armature paysagère à accompagner.

Les vues sur les imposants piémonts - à l'ouest - sont davantage perceptibles lorsqu'on longe la frange est du site, mais se trouvent par endroit gâchées par un épannelage irrégulier des bâtiments alentours. Les bâtiments mitoyens récents tournent le dos à la Plaine comme s'il s'agissait d'un espace résiduel.

Les équipements sportifs se trouvent en dehors des parcours, le kiosque est vétuste et les assises abimées semblent également nous signifier que cet espace n'est pas destiné à une quelconque appropriation par les habitants.

Il s'agira donc de changer la perception de ce site depuis ses abords pour ensuite requalifier la Plaine et y proposer des usages.



un traitement des limites qui complexifie la lecture du site



une multitude de barrières



des dispositifs anti-intrusion omniprésents



du mobilier aux usages peu convaincants

PRÉCONISATIONS

- changer l'image de la Plaine pour en faire un centre de gravité du quartier
- conserver et valoriser les vues sur le grand paysage
- conforter et accompagner la trame arborée existante

2 / PARTI D'AMÉNAGEMENT

Une promenade cinétique à travers les paysages vosgiens

L'objectif est d'offrir aux habitants un cadre iconique, évolutif et réversible. Il s'agit donc d'y hiérarchiser les déplacements et de répartir les usages pour diversifier et réconcilier les publics. Car l'enjeu est de créer un espace public qui s'inscrit dans la dynamique des projets alentours, dépassant l'échelle propre au quartier pour **animer le site par de l'événementiel, tout en demeurant un espace appropriable au quotidien.**

Afin de supporter des flux importants tout en offrant une ambiance urbaine conviviale, **le projet prévoit un travail sur la temporalité**, tant au cours d'une journée qu'au fil des saisons et dans le temps long, pour que chacun trouve sa place. Aussi, le parti d'aménagement prévoit de **s'appuyer et valoriser ce qui est déjà là** : l'armature paysagère du site (mails arborés, bosquets, perspectives, tracés vicinaux...) sera amplifiée et augmentée.

La présence du parc est signalée en **retravaillant les multiples accroches urbaines existantes** pour l'instant atrophiées, d'autres ouvertures pourraient même être envisagées à long terme au travers des îlots autarciques hospitaliers en limite est.

Le projet compose **une mosaïque de motifs paysagers issus du grand territoire vosgien emblématique** sur lequel la plaine s'ouvre aujourd'hui : piémont viticole, verger, chânaie / hêtraie, sapinière... Cette approche séquentielle permet de découper ce vaste espace pour y proposer de nouveaux modes d'occupations : parvis, aires de jeux, aires de sports, de jeux, plaine ouverte...

Les différentes entités paysagères se juxtaposent pour densifier les franges et distinguer un cœur ouvert tel une clairière. Cet espace est contenu par un anneau minéral. Cet élément formel propose une promenade cinétique qui unifie et révèle les différentes composantes de l'aménagement.

Les espaces ainsi créés sont à la fois vecteurs d'une identité forte et capables d'abriter des usages variés :

- Le parvis de l'Europe
- L'anneau
- Le verger bosselé
- Le sous-bois des enfants sauvages
- La sapinière des sports
- La plaine des jeux
- La place Nelson Mandela

Pour autant, **le projet tend à ne pas figer les espaces mais plutôt à suggérer des pratiques et intégrer des espaces "capables" pour favoriser les initiatives et les usages spontanés de cet espace public**, pour y diversifier les usagers et refléter l'appropriation collective de l'environnement urbain.

L'entrée nord affiche un parvis adressé à l'avenue du même nom, dont l'échelle se veut suffisamment imposante pour marquer un véritable seuil urbain et mettre en scène les vues vers le grand paysage.

Sur la frange ouest, où le rapport à la ville est encore trop lâche, le projet prévoit la construction d'un équipement de quartier associatif nécessaire au bon fonctionnement des lieux : café, vestiaires, sanitaires. Une terrasse pourra s'ouvrir sur le parc et accompagner des usages qu'il semble souhaitable de retourner en cœur de parc.

Les city-stades sont déplacés vers l'entrée ouest et regroupés sous un préau couvert à laquelle sont également greffés des sanitaires à destination des sportifs comme des enfants des aires de jeux voisines.



Intégration du projet à l'échelle du quartier

PRÉCONISATIONS

- travailler la temporalité pour renforcer l'identité de la Plaine et répartir les usages
- reprendre les grands motifs paysagers emblématiques pour créer une identité forte
- concevoir un programme fédérateur dont les habitants soient suffisamment fiers pour qu'il soit respecté et revendiqué par tous

3 / USAGES ET TEMPORALITÉS DE L'AMÉNAGEMENT

Les différentes séquences d'un paysage évolutif

Les différents motifs développés sont susceptibles d'accueillir une multiplicité de publics et d'usages : événementiels, sport, jeux, détente, trajet quotidien...

1/ Le parvis de l'Europe est l'occasion de recréer une véritable entrée depuis l'avenue de l'Europe. La suppression du petit parking et la remise à niveau des lieux permettent de créer un espace majeur à l'échelle du Parc. Des assises et tables y sont disposées et l'espace est capable d'accueillir différents événements avec une bonne visibilité depuis l'avenue. Les implantations des arbres permettent de cadrer dès l'entrée une perspective vers la vue lointaine du Massif des Ballons des Vosges. Le parvis est traversé par l'extrémité de l'anneau pour entrainer les visiteurs à l'intérieur du parc.

2/ L'anneau est l'élément structurant du parc. Il permet de parcourir le site dans sa globalité et de relier les différents lieux tant par un lien physique que visuel. Il délimite en son centre un vaste espace enherbé, plaine de jeux et support d'événements, et sur ses pourtours les différents usages permanents du projet. Large de 5 mètres et long de 700 mètres linéaires, l'anneau est un lieu de déambulation. Il offre aussi la possibilité de faire du sport à différents rythmes : marche rapide, jogging, roller ou apprentissage du vélo pour les plus petits.

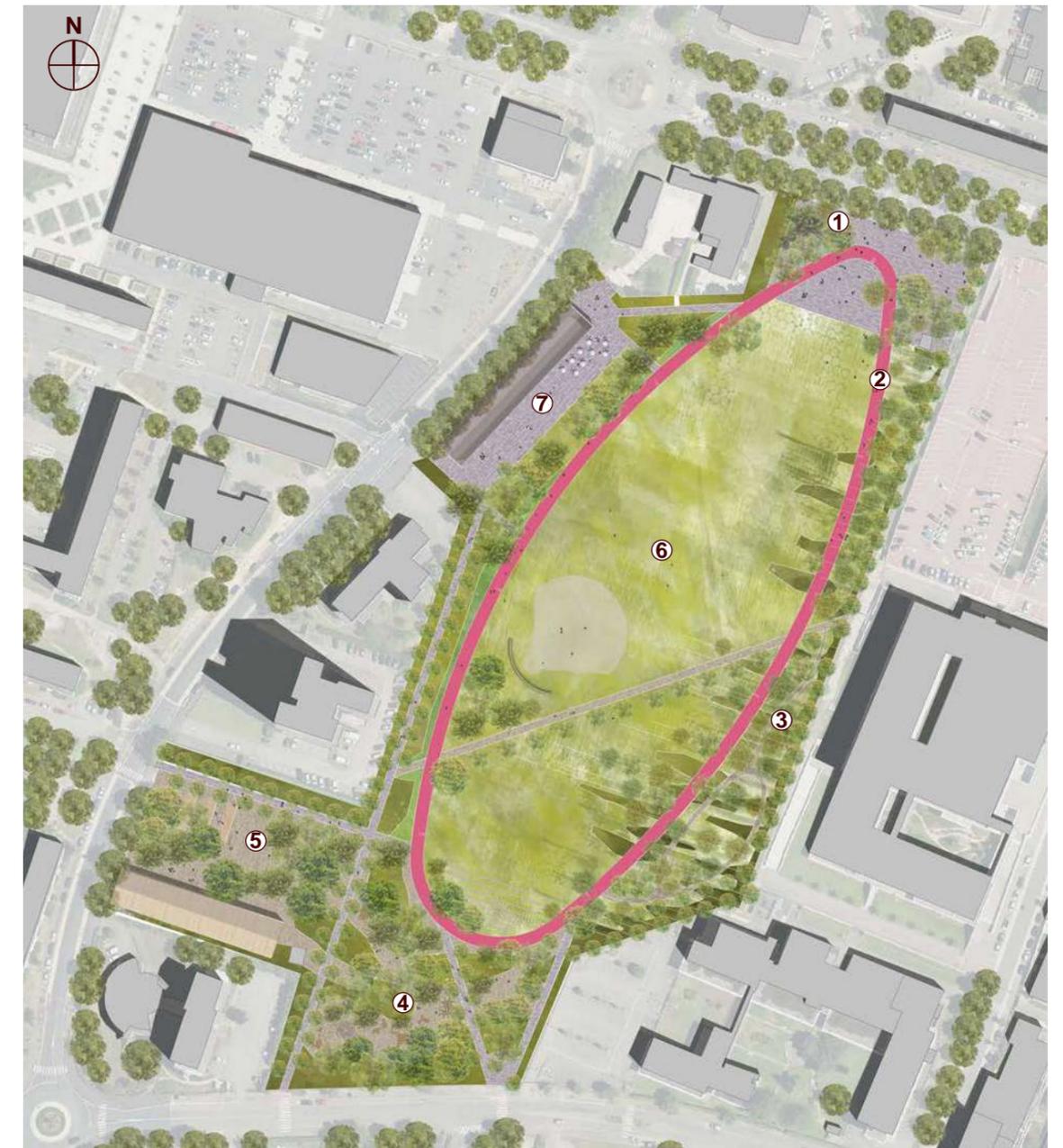
3/ Le verger bosselé, à l'est du parc en bordure de l'hôpital mère / enfant, voit la topographie du terrain naturel modifiée pour former des bosses enherbées plantées d'un verger, en écho au paysage vallonné des Vosges. Cette dense frange arbustive à la topographie ludique est support de jeux spontanés. A l'intérieur de ce paysage ondulé, un petit parcours cycle pour les enfants permet de diversifier les lieux de pratique et d'apprentissage du vélo.

4/ Le sous-bois des enfants sauvages, au sud du site, offre un espace naturel et protégé qui abrite un nouvel aménagement de jeux pour les enfants. Ce terrain de jeu s'inspire et s'intègre au caractère naturel et sauvage du bosquet existant amplifié. Les jeux sont fait à partir de souches d'arbres, de grumes, de sculptures de bois et de filet à grimper. Ces jeux sont tournés vers le quartier de l'Europe et vers les nombreuses écoles qui s'y trouvent.

5/ La sapinière des sports, à l'ouest du site, engage un nouveau dialogue et une meilleure perméabilité avec le quartier de l'Europe, sur la rue de Copenhague et l'espace ouvert attenant. Le parc est remis à niveau afin d'éviter les espaces isolés et résiduels. Deux city-stades sont installés, couverts par un préau, ils permettent d'accueillir les différentes pratiques sportives des jeunes du quartier. Devant le préau, une vaste esplanade arborée de conifères, à l'image de la forêt vosgienne, offre des emplacements pour la pétanque et autres activités.

6/ La plaine des jeux est un vaste espace ouvert au centre de l'anneau permettant de nombreuses occupations. Au fil des saisons, cet espace capable peut recevoir les différents événements de la ville : kermesse, fête de quartier, cinéma en plein air, marché de Noël, fête foraine... Le terrain de base-ball est déplacé pour bénéficier d'une meilleure orientation et se trouve au cœur de cet espace.

7/ La place Nelson Mandela est une place publique tenue par un nouveau front bâti recréé face au centre commercial de l'Europe, le long de l'avenue de Paris. Ce petit équipement vient structurer et refermer l'espace du parc tout en marquant son entrée. Il accueille un restaurant-buvette ouvert sur le parc, un local pour les associations sportives utilisant la plaine, des vestiaires pour les joueurs de base-ball, ainsi que des sanitaires et un local jardinier. Côté parc, la construction permet donc de délimiter une place protégée ouverte sur l'entrée de la mosquée et la terrasse de café.



Plan masse - Les différentes séquences d'un paysage évolutif

« Il y avait également pas mal d'arbres fruitiers et, ô merveille, quelques chênes et ormes centenaires, parfaits pour ceux qui adorent grimper aux arbres. Par contre, le jardin de Tommy et Annika ne regorgeait pas d'arbres de ce genre. Leur maman avait trop peur qu'ils ne tombent et se blessent. C'est pour cela qu'ils n'avaient guère l'habitude de grimper aux arbres. »

Fifi Brindacier, Astrid Lindgren

1/ Le parvis de l'Europe



2/ L'anneau



3/ Le verger bosselé



4/ Le sous-bois des enfants sauvages



5/ La sapinière des sports



6/ La plaine des jeux



7/ La place Nelson Mandela



Des usages variés au fil du temps

Ces grands desseins n'empêchent pas la réversibilité des aménagements afin de **garantir une modularité des espaces selon les activités et les publics**, répartis dans l'espace et dans le temps.

Aux heures de bureaux, le site sera traversé par les migrations pendulaires piétonnes ou cyclables et le parvis de l'Europe se remplira.

Aux horaires de prières, la place Nelson Mandela se densifiera pendant que la terrasse du café associatif évoluera en fonction des heures et surtout des saisons.

Les vestiaires et sanitaires offrent des aménités qui permettent des usages envisageables sur un temps plus long et dans un confort bien plus important.

Les sous-bois des enfants sauvages, la sapinière des sports et la plaine des jeux sont occupés aux sorties d'écoles, les après-midi de week-end.

Cette dernière est régulièrement occupée par des manifestations saisonnières et événementielles : Kermesse, Fête foraine, Brocante, Tournois sportifs, Cinéma en plein air, Brumisateurs et jeux d'eau, Patinoire, Marché de Noël.

L'anneau, pièce maîtresse de l'aménagement, est quant à lui constamment traversé, parcouru, utilisé. Ses abords abritent également des assises qui permettent l'agrément ou le repos.

Les parcours à travers le site sont maintenus et encouragés et pour une réelle et saine appropriation de l'espace paysager par les habitants, l'un des enjeux est de sanctuariser la plaine et l'anneau pour éviter toute intrusion motorisée. Pour ce faire, l'installation de chicane végétalisées et de mobilier d'assise au niveau des seuils en complément des sauts de loup périphériques permettent d'assurer des accès sécurisés au cœur de parc.

Le parc n'est pas fermé la nuit mais certains espaces et parcours à privilégier sont éclairés ou balisés pour garantir une fluidité d'usage tout en conservant une trame noire nécessaire à la faune, et notamment aux chauve-souris.

PRÉCONISATIONS

- concilier des usages parfois antithétiques à travers une répartition dans l'espace et surtout dans le temps
- permettre une succession d'événements d'intensité variée au fil des saisons

4 / AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

Des plantations multistrates et une microtopographie

A grande échelle, le parc s'insère dans une trame verte et bleue déjà en cours de développement à travers les espaces ouverts alentours : le parc arboré de l'Hôpital Pasteur, les vastes espaces extérieurs du centre nautique, la cité-Jardin au sud, les jardins familiaux sur la frange ouest de la ville...

Le développement de la Plaine se fera dans l'objectif d'ouverture vers les territoires voisins à travers ces différentes composantes de l'espace public : conforter les liaisons piétonnes et les circulations douces et rendre plus confortable ces espaces, renforcer les cheminements à travers le site pour assurer sa perméabilité.

A ce titre, le projet prévoit la **plantation d'une nouvelle trame arborée plurispécifique, plus à même de jouer le rôle de corridor écologique pour la petite faune**, et moins sujette à la propagation de maladies. La majeure partie des sujets plantés se trouvant sur les franges est, ouest et sud, l'ombre portée des arbres permettra de **réduire notablement l'effet de chaleur urbain** actuellement à l'œuvre.

D'autres strates végétales accompagnent les arbres existants et projetés - tapissantes, vivaces, grimpantes, arbustes - participent, outre la création d'ambiance et la définition des espaces et usages, **à créer un îlot de fraîcheur indispensable à la vie urbaine dans les décennies à venir**. La plupart des essences plantées sont d'origine locale, rustique et nécessitent donc un entretien limité.

Une **impermeabilisation mesurée de la Plaine** permet de limiter les flaques et eaux pluviales à infiltrer. À titre d'exemple, le dallage du parvis nord est jointoyé par du gazon, et l'anneau est constitué d'un résine drainante au taux de perméabilité élevé.

Le ruissellement résiduel est recueilli dans une noue en périphérie de l'anneau permettant de **gérer et valoriser les eaux pluviales à la parcelle à travers de légers jeux topographiques**. De cette gestion alternative naît un outil de paysage évolutif au fil des saisons, un jardin de pluie capable de recevoir la montée en charge des eaux en participant au développement de la biodiversité en ville.

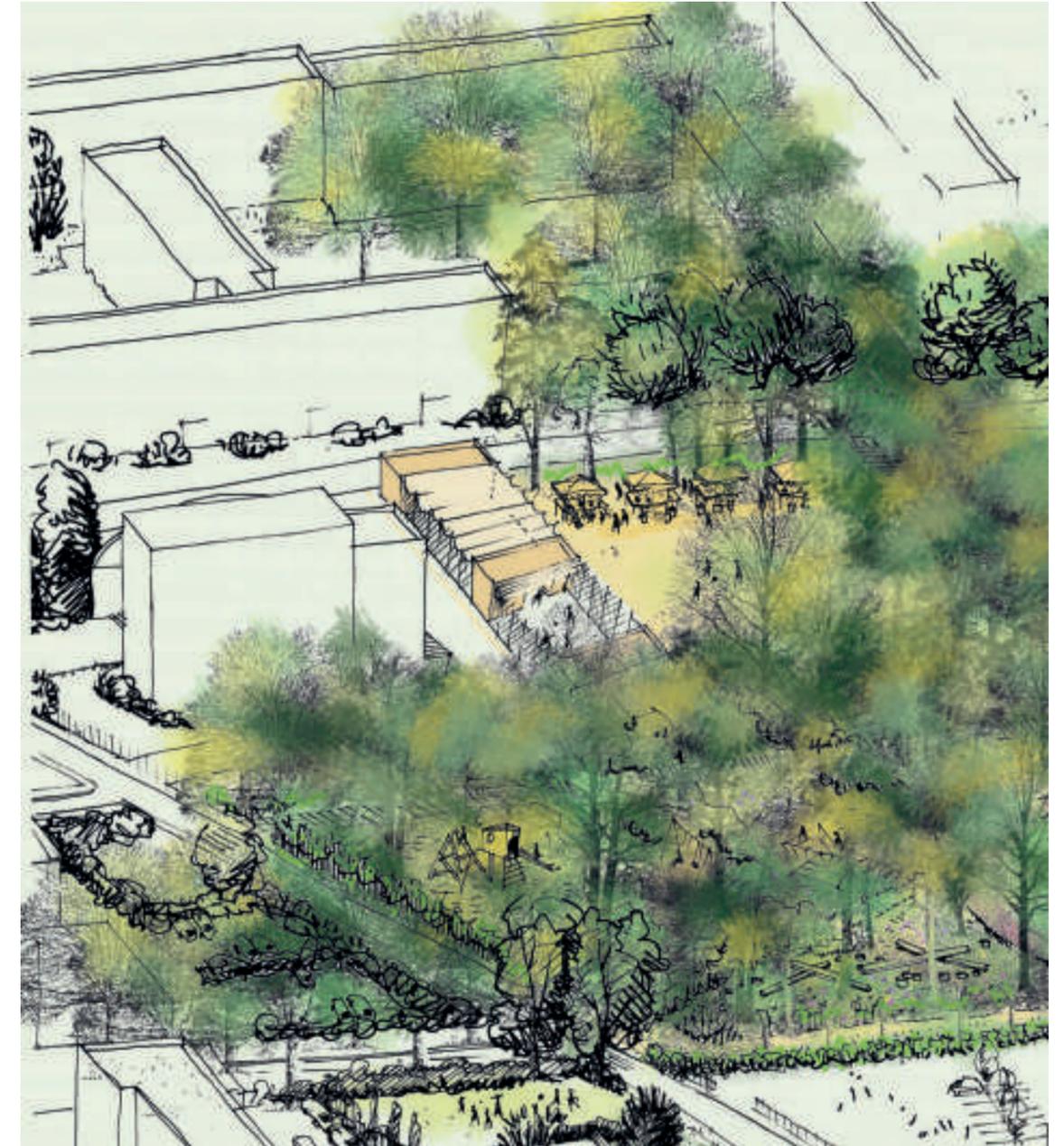
La stratégie végétale que nous souhaitons développer intégrera la temporalité nécessaire au développement des végétaux en s'appuyant sur la trame arborée existante qui pourra être complétée par un jeu des strates végétales complémentaires (arbustes, herbacées...). Le développement des végétaux pourra faire l'objet d'un accompagnement pédagogique à destination des usagers du site et en lien avec les écoles alentours.

Les sujets plantés seront plantés jeunes (baliveaux, touffes...) pour assurer une bonne reprise et s'inscrire dans une temporalité réelle, celle du vivant, où le paysage n'est plus considéré comme immatériel.

Les principes de gestion seront anticipés pour garantir une durabilité et une tenue efficace dans le temps.

Par exemple, la plaine des jeux pourra faire l'objet d'un éco-pâturage (moutons) comme c'est déjà le cas le long des berges de la Lauch, vertueuse socialement, écologiquement tant qu'économiquement.

La dynamique végétale à l'œuvre sera nécessairement prise en compte car les milieux créés vont se concurrencer aux points de friction et il s'agira alors de guider et contenir un cortège floristique ou un autre. Aussi, des haies de Benjes, haies sèches constituées des déchets de taille stockées in situ etensemencées progressivement par la faune qui s'y abrite, pourront accompagner les clôtures existantes pour devenir à terme des haies vives constituées par les essences à proximité.



Axonométrie - Au fil des saisons... Printemps

PRÉCONISATIONS

- planter des essences locales aux strates variées
- limiter l'utilisation de matériaux imperméables
- valoriser les eaux pluviales par une topographie et des plantations adaptées

5 / DÉTAILS REPRÉSENTATIFS DU PROJET

Le parvis de l'Europe



L'anneau



Le verger bosselé



Strates végétales et matérialités

L'aménagement des différentes séquences suppose à la fois l'utilisation de matériaux, mobilier et palettes végétales distincts pour renforcer la singularité des ces espaces, tout en prenant soin de retrouver des éléments récurrents pour unifier l'ensemble du site pour asseoir son caractère identifiable et fédérateur. Le traitement des différents espaces prévoit :

1/ Le parvis de l'Europe : un dallage de pierre naturelle claire marque l'urbanité et la préciosité. La gestion des accès au parc pour empêcher les véhicules motorisés d'accéder au site se fait par le biais de chicanes plantées, mobilier d'assises, ruptures de niveaux.

Il est planté d'essences «urbaines», par exemple une collection de Magnolias aux feuillages persistants ou floraisons précoces spectaculaires.

2/ L'anneau : une résine perméable et antidérapante rose, en écho à la teinte remarquable du grès des Vosges, apporte une identité forte par une matérialité identifiable immédiatement et tout au long du parc.

Des noues en périphérie de l'anneau recueillent et valorisent les eaux pluviales, et sont plantées de massifs de graminées et vivaces hautes que l'on retrouve dans les milieux humides vosgiens : Filipendula ulmaria / Ranunculus aconitifolius / Geranium sylvaticum / Iris pseudacorus / Molinia caerulea / Calamagrostis arundinacea.

3/ Le verger bosselé : une piste de vélo cross / baby cross en béton coulé gris clair ondule à travers des merlons plantés d'un verger.

Des essences ornementales près du parvis d'entrée nord, parmi lesquelles se distinguent : pommier (*Malus pumila*), poirier (*Pyrus calleryana*), cerisier (*Prunus serrulata*) - puis progressivement fructifères à mesure que l'on se «rapproche» des montagnes : prunier (*Prunus domestica*), cerisier (*Prunus cerasus*), pommier (*Malus x*), à la manière d'un verger conservatoire.

Des massifs arbustifs à fruits : amélanchier (*Amelanchier alnifolia*), groseiller (*Ribes rubrum*), noisetier (*Corylus avellana*) en limite de l'anneau sanctuarisent l'accès à la plaine.

Des ceps de vignes accompagnent les multiples clôtures afin d'unifier les franges du site tout en reprenant le motif local par excellence (les premiers vignobles du piémont sont à 500m du site).

Le sous-bois des enfants sauvages

aire de jeux / sous-bois ludique



allée secondaire / sable stabilisé



aire de jeux / mulch



La sapinière des sports

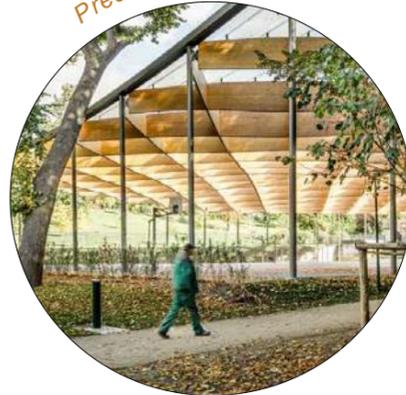
Abies alba - sapin pectiné



esplanade arborée / sol stabilisé



Préau sportif



La plaine des jeux

gazon rustique et arbres de haut jet



La place Nelson Mandela

place publique / dallage clair



4/ Le sous-bois des enfants sauvages : les aires de jeux sont prévues en mulch (copeaux de bois) et les allées secondaires en sable stabilisé. Le sous-bois est constitué d'une trame arborée dense d'essences majoritairement caduques, à l'image de la Chênaie-Hêtraie que l'on retrouve dans les piémonts : chêne pédonculé (*Quercus robur*), érables (*Acer pseudoplatanus* & *Acer campestre*), charme (*Carpinus betulus*) et sorbier de oiseleurs (*Sorbus aucuparia*).

Au sol, on trouve un tapis végétal formé de *Gallium odoratum*, canche (*Deschampsia flexuosa*) ou luzule (*Luzula luzuloides*), associé à des fougères (*Asplenium scolopendrium*, *Polypodium vulgare*, *Dryopteris filix-mas*...) ou encore des genévriers (*Juniperus communis*).

Une strate arbustive complète ponctuellement le secteur et oriente les pas des aventuriers : cornouiller, houx, aubépines, prunellier et fragon (*Cornus mas*, *Ilex aquileum*, *Crataegus monogyna*, *Prunus spinosa*, *Ruscus aculeatus*).

Des haies de Benjes doublent les clôtures pour adoucir le rapport aux mitoyennetés du parc.

5/ La sapinière des sports : L'esplanade est prévue en sable stabilisé. La strate végétale est uniquement arborée, à l'image de l'étage montagnard du massif des Vosges occupé par une Hêtraie - Sapinière.

Les essences imposantes, à l'échelle de la tour d'habitation attenante, gravitent autour du sapin blanc (*Abies alba*), arbre emblématique des Hautes-Vosges. Celle-ci est donc constituée de hêtres (*Fagus sylvatica*), épicéas (*Picea abies*) mais aussi des pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) et bouleau verruqueux (*Betula pendula*).

5/ La plaine des jeux : Pelouse rustique de type gazon sportif, résistant à un très fort piétinement régulier.

7/ La place Nelson Mandela : Le dallage clair identique à celui utilisé sur le parvis de l'Europe permet de marquer l'entrée et d'insister sur la polarité qu'elle constitue. Des essences «urbaines» variées de type Sophora, Liquidambar, Mûrier platane (*Morus australis*) ou chêne pubescent (*Quercus pubescens*) amorcent une connexion avec les espaces publics limitrophes du centre commercial et du centre nautique.

PRÉCONISATIONS

- accompagner les usages et l'imaginaire par des matériaux et végétaux significatifs
- travailler les limites entre minéral et végétal pour des transitions à peine perceptibles entre des séquences pourtant bien distinctes